





e-Geopolis/MENAPOLIS

L'urbanisation des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), 1950-2030

Etude réalisée par Hervé GAZEL, Dominique HARRE, François MORICONI-EBRARD

Mai 2011

Le programme MENAPOLIS est le produit d'une convention signée entre l'Association e-Geopolis et le Centre de Marseille pour l'Intégration en Méditerranée (CMI). Il est financé par le groupe Caisse des Dépôts et Consignations et commandité par le Département MENA de La Banque Mondiale. Le programme répond à un double objectif : caractériser et mesurer l'urbanisation dans 5 pays (Egypte, Jordanie, Liban, Maroc et Tunisie) de la zone MENA (1960-2010) ; prévoir les tendances à l'horizon 2030. C'est une application particulière du programme e-Geopolis. Les autres documents de l'étude (Tableaux de Bord Egypte, Jordanie, Maroc et Tunisie ; Rapport « Diagnostic sociopolitique & enjeux de la gouvernance urbaine de la zone MENAPOLIS », par pays et synthèse), ainsi qu'une géovisualisation téléchargeable au format KML (Google Earth) sont disponibles à : http://e-geopolis.eu/spip.php?rubrique41&lang=en

LIBAN

TABLEAU DE BORD DE L'URBANISATION 1950 - 2030

SYNTHESE: le Liban dans la zone d'étude (Jordanie, Tunisie, Maroc, Egypte)	3
L'urbanisation en quelques chiffres	4
LES INDICATEURS DE L'URBANISATION	5
L'URBANISATION EN 2010	7
Ce qu'il faut retenir	7
1 – L'agglomération de Beyrouth : vers un ensemble urbain central	7
2 – Plus de la moitié de la population libanaise (60%) vit sur le littoral	
3 – Urbanisation et espace habité : les agglomérations émergentes complexes	
4 – Envisager l'urbanisation et la gouvernance des agglomérations	14
La spatialisation de la croissance démographique	
Les projections par agglomération à l'horizon 2030	16
SOURCES ET DONNEES	18
Les sources démographiques du Liban	
Le décalage statistique entre agglomérations morphologiques et statut urbain officiel	
Annexe 1 : L'apport de l'étude MENAPOLIS aux études précédentes sur l'urbanisation	

SYNTHESE: le Liban dans la zone d'étude (Jordanie, Tunisie, Maroc, Egypte)

Le Liban est l'un des pays du Monde où le système statistique de comptage de la population est le plus lacunaire. Il est de ce point de vue comparable à certains pays d'Afrique les moins avancés dans ce domaine (Congo, Somalie...), bien que le niveau de vie y soit incomparablement plus élevé. Si de gros efforts ont été entrepris par la *Central Administration of Statistics* (CAS) depuis quelques années, le premier problème reste d'estimer l'évolution de la population urbaine au cours de longues décennies de statistiques déficientes (1932-1997), dans un pays où le peuplement a été bouleversé par quinze années de guerre (1975-1990), qui accueille un effectif de réfugiés palestiniens équivalent à plus de 10% de la population résidente et dont la population de nationaux vivant à l'étranger est supérieure à celle qui vit à l'intérieur des frontières nationales. Corrélativement, le deuxième problème est, dans ce contexte, celui des projections de population à un horizon de 20 ans : encore plus que partout ailleurs, elles restent de simples hypothèses.

Avec 4,2 millions d'habitants, le Liban a moins d'habitants en 2010 que la seule agglomération d'Alexandrie, et l'ensemble de ses agglomérations sera moins peuplé que la seule agglomération d'Amman, en Jordanie, en 2020.

Dans ce pays très urbanisé, et où l'origine des villes se confond avec l'Histoire urbaine de l'humanité, la géographie a été fortement bouleversée par les événements d'un passé récent. Les déplacements de population occasionnés par la guerre ont affecté la moitié de la population. Un quart a fui hors du pays, un autre quart a été déplacé, en particulier vers Beyrouth, tandis que l'agglomération de la capitale s'est étalée de manière quelque peu anarchique sur un tissu de petits villages devenus aujourd'hui coalescents¹.

Etant donné la configuration du territoire, dont la partie arrosée s'étend entre de puissants reliefs et la mer, le taux de littoralisation est très élevé. Cependant, si les grandes agglomérations sont bien parties du bord de mer, elles s'étendent aujourd'hui fort haut dans la montagne et jusqu'à 25 kilomètres du littoral pour Beyrouth, soit quasiment la moitié de la largeur du pays à cette latitude. Le taux d'urbanisation est comparable à celui de la Jordanie et de l'Egypte mais la superficie urbanisée est plus élevée (8.5% du territoire en 2010). Après le très fort étalement des années de guerre et de reconstruction, et dans un contexte d'accroissement démographique probablement faible, l'étalement, la croissance, aussi bien que l'émergence de nouvelles agglomérations devraient être modérés à l'horizon 2030.

¹ Faour Ghaled, Haddad Theodora, Velut Sébastien, Verdeil Eric, 2005, « Beyrouth: Quarante ans de croissance urbaine », Mappemonde 79 (2005/3)

L'urbanisation en quelques chiffres

EN 2010, 4.2 MILLIONS DE LIBANAIS HABITENT UNE AGGLOMERATION, DONT :

56%	dans l'agglomération de Beyrouth
67%	dans l'ensemble urbain central en formation
80%	sur un littoral marin
22%	dans une agglomération de moins de 100 000 habitants (31 agglomérations)
1.5%	dans une agglomération formée d'une seule entité territoriale administrative
n. d.	dans une entité officiellement classée rurale (pas de définition de l'urbain)
7%	dans une agglomération émergente

SUPERFICIES AGGLOMEREES TOTALES

en 2010 : 864 km2, soit 8.5% du territoire, dont 46 % pour l'agglomération de Beyrouth en 2030 : 1 276 km2, soit 12.5% du territoire, dont 40% pour l'agglomération de Beyrouth

LES INDICATEURS DE L'URBANISATION

Les chiffres établis pour 2010 et 2020 sont des projections.

	Les Chijjres etablis pour 2010 et 2020 sont des projections.								ijections.	
		1950	1960	1970	1980	1990	2000	2010	2020	2030
1. DI	1. DISTRIBUTION									
1.01	Population totale	1 443 000	2 180 878	2 801 684	3 229 650	3 722 990	3 923 320	4 255 000	4 585 000	4 860 000
1.02	Population agglomérée	413 000	749 260	1 092 239	1 334 522	2 301 784	2 819 834	3 421 107	3 712 105	4 019 959
1.03	Population non agglomérée	1 030 000	1 431 617	1 709 445	1 895 129	1 421 205	1 103 486	833 893	872 895	840 041
1.04	Nombre d'agglomérations	7	11	13	14	15	19	35	38	42
1.05	Taux d'urbanisation	28,62%	34,36%	38,99%	41,32%	61,83%	71,87%	80,40%	80,96%	82,72%
1.06	Effectif moyen des agglomérations	59 000	68 115	84 018	95 323	153 452	148 412	97 746	97 687	95 713
1.07	Effectif médian des agglomérations	20 000	25 000	20 065	21 592	13 847	13 447	11 014	11 099	11 797
1.08	Indice de primatie	3,24	2,11	2,24	2,98	3,60	4,17	5,12	5,04	4,94
Para	nètres 'rang-taille'									
1.09	a = Pente d'ajustement de la hiérarchie	-1,714	-1,515	-1,537	-1,556	-1,785	-1,7	-1,376	-1,333	-1,269
1.10	b = Population prédite de l'aggl. de rang 1	222 331	349 945	501 187	582 103	1 273 503	1 336 596	988 553	986 279	968 278
1.11	Population observée de l'aggl. de rang 1	259 000	372 119	549 878	748 051	1 350 550	1 695 388	1 931 237	2 067 523	2 169 394
1.12	Nombre de métropoles	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Popu	lation métropolitaine									
1.13	Observée	259 000	372 119	549 878	748 051	1 350 550	1 695 388	1 931 237	2 067 523	2 169 394
1.14	Prédite par la Loi de Métropolisation	247 309	401 853	546 349	643 253	1 003 053	1 183 514	1 385 438	1 480 750	1 580 090
1.15	% de la pop. urbaine dans la métropole	63%	50%	50%	56%	59%	60%	56%	56%	54%
1.16	% de la pop. totale dans la métropole	18%	17%	20%	23%	36%	43%	45%	45%	45%
1.17	Taux d'agglomération hors métropole	13%	21%	24%	24%	40%	50%	64%	65%	69%
Popu	lation par tranche de taille	,	,	,			,			
1.18	10 000 – 49 999 habitants	74 000	150 275	223 016	259 883	153 420	168 305	439 078	506 261	622 280
1.19	50 000 - 99 999 habitants	80 000	50 204	73 620	75 441	168 650	254 398	317 185	239 960	153 138
1.20	100 000 – 499 999 habitants	259 000	548 781	245 725	251 146	629 164	701 742	733 607	898 361	1 075 147
1.21	500 000 – 999 999 habitants	0	0	549 878	748 051	0	0	0	0	0
1.22	1 000 000 – 4 999 999 habitants	0	0	0	0	1 350 550	1 695 388	1 931 237	2 067 523	2 169 394
1.23	5 000 000 – 9 999 999 habitants	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1.24	10 000 000 et plus	0	0	0	0	0	0	0	0	0

		1950	1960	1970	1980	1990	2000	2010	2020	2030
Nom	bre d'agglomérations par tranche de taille									
1.25	10 000 – 49 999 habitants	5	8	10	11	8	11	27	30	34
1.26	50 000 - 99 999 habitants	1	1	1	1	3	4	4	3	2
1.27	100 000 – 499 999 habitants	1	2	1	1	3	3	3	4	5
1.28	500 000 – 999 999 habitants	0	0	1	1	0	0	0	0	0
1.29	1 000 000 – 4 999 999 habitants	0	0	0	0	1	1	1	1	1
1.30	5 000 000 – 9 999 999 habitants	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1.31	10 000 000 et plus	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2. DI	VISION									
2.01	Nombre total d'unités locales							1432	1432	1432
2.02	dont : incluses dans une agglomération	11	15	51	53	305	310	490	520	532
2.03	dont : isolées	6	9	11	12	2	5	2	2	3
2.04	dont : centres d'agglomération multi-UL	1	1	2	2	16	17	33	38	38
2.05	dont : unités locales de banlieue	4	5	38	39	287	288	455	480	491
2.06	Population des UL-agglomérations isolées	154 000	365 895	519 573	552 271	40 769	74 388	47 883	51 243	65 021
2.07	Population des UL- centres d'agglomération	211 000	291 040	374 617	433 197	1 027 895	1 071 752	1 040 765	1 116 925	1 147 358
2.08	Population des UL de banlieue	48 000	81 079	198 050	349 053	1 261 255	1 703 797	2 332 458	2 571 153	2 785 685
3. DI	STANCE [km ou km2]									
3.01	Superficie du pays	10 202	10 202	10 202	10 202	10 202	10 202	10 202	10 202	10 202
3.02	Superficie urbanisée	-	-	-	-	-	-	864	1 008	1 276
3.03	Distance moyenne à l'agglo. la + proche	39	21	20	18	18	13	10	9	9
3.04	Distance moyenne à la métropole	64	59	58	51	66	65	65	62	64
3.05	Nombre d'agglomérations littorales	1	1	2	3	2	3	5	6	6
3.06	Population des agglomérations littorales	259 000	372 119	560 415	770 976	1 401 866	1 763 931	2 043 655	2 200 315	2 315 807
3.07	Taux de littoralisation (% pop. totale)	18%	17%	20%	24%	38%	45%	48%	48%	48%
			1950-60	1960-70	1970-80	1980-90	1990-2000	2000-10	2010-20	2020-30
4. DY	NAMIQUES DECENNALES									
4.01	Taux de croissance annuel (pop. totale)		4,22%	2,54%	1,43%	1,43%	0,53%	0,81%	0,75%	0,58%
4.02	Taux de croissance annuel (pop. urbaine)		6,14%	3,84%	2,02%	5,60%	2,05%	1,95%	0,82%	0,80%
4.03	Nombre d'agglomérations émergentes		4	2	2	6	4	17	3	6
4.04	Nombre d'agglomérations absorbées		-	-	-	-	-	0	0	2
4.05	Nombre d'agglomérations déclassées		-	-	-	-	-	0	0	0
4.06	Taux de renouvellement		-	-	-	-	-	49%	8%	10%

L'URBANISATION EN 2010

Ce qu'il faut retenir

1 – L'agglomération de Beyrouth : vers un ensemble urbain central

En 2010, l'agglomération de Beyrouth rassemblait la moitié de la population urbaine – et 45% de la population totale du pays, un chiffre en décroissance de 5 points depuis 1950. Sa croissance moyenne annuelle, en diminution constante depuis 1950, s'avère inégalement répartie, les destructions du centre-ville entre 1975 et 1982 ayant creusé un écart avec les périphéries. La population résidant dans les limites de la ville proprement dite de Beyrouth croît très lentement jusqu'en 2000 puis perd le ¼ de son effectif au cours de la décennie suivante alors que de très gros faubourgs comme Chiyah ou Borj El-Brajneh (140 000habitants en 2010) ont eu des taux de croissance annuels très élevés. La croissance des villages et des localités périphériques conduit à l'absorption des agglomérations de Jounieh (avant 1990), d'Aaley (avant 1990) et de Jbeil-Byblos, ainsi que d'un grand nombre de localités (plus de 200 au total) de moins de 10 000 habitants à partir de la fin des années 1970. L'étalement de l'agglomération d Beyrouth, l'ancienneté du bâti, les effets des guerres et la structure en conurbation (fusion/absorption d'autres agglomérations) font varier les densités internes, de 40 000 hab.km2 dans Bourj El-Brajneh et Bourj Hammoud à quelques centaines d'habitants/km2 dans certains villages-rues de la montagne.

Le taux de littoralisation du pays s'explique par la forme et l'exiguïté du territoire national. D'une part, l'agglomération de Beyrouth a progressé fortement à l'intérieur des terres en escaladant la montagne sur une distance de 25km à vol d'oiseau, soit la moitié de la largeur du pays. D'autre part, des agglomérations se forment dans la plaine agricole de la Bekaa. Ainsi, la très longue agglomération linéaire de Zahlé caractérise les formes d'urbanisation en cours là où le semis des localités est dense : elle s'étale aujourd'hui sur une trentaine de kilomètres du nord au sud, en absorbant les localités existantes. Un ensemble urbain semble donc se former dans la région centrale du Liban, comprenant outre Beyrouth, les troisième et quatrième agglomérations du pays, Saida (200 000 habitants en 2010) et Zahlé (157 000 habitants), ainsi que Balbeck (59 000 habitants) et trois agglomérations de moins de 20 000 habitants chacune. Au total, 67% de la population urbaine résidait en 2010 dans un espace d'environ 180 km2 (carte 2).

Un second ensemble urbain se dessine autour de Tripoli, deuxième agglomération du pays, et de ses agglomérations périphériques - Sir Ed-Danniye, Mimrine, Bakhaaoun, Halba, Chikka, Amioun, Halba - mais son poids démographique (moins de 500 000 habitants) ne peut concurrencer celui formé autour de Beyrouth. La partie nord et nord -est de l'agglomération de Tripoli, à partir de Deir Aammar jusqu'à Halba, ainsi que les petites agglomérations qui constituent le reste de l'ensemble urbain sont peu denses et émergent d'un développement linéaire du bâti le long des routes.

La partie sud du Liban est aujourd'hui la moins urbanisée. Les deux plus grosses agglomérations, Sour et Nabatieh, avaient moins de 100 000 habitants en 2010. Elle montre toutefois sur le long terme un fort potentiel d'agglomération dû à la densité du semis des localités.

2 – Plus de la moitié de la population libanaise (60%) vit sur le littoral

Le taux de littoralisation a augmenté sensiblement sur le long terme : la part de la population totale vivant dans une agglomération située sur le littoral passe de 25% à 60% entre 1950 et 2010. Cette progression est due à la croissance des trois grandes agglomérations portuaires : Beyrouth, Tripoli et Saida qui concentraient 60% de la population littorale en 2010. Aujourd'hui, l'essentiel du bord du littoral est constitué de superficies bâties, dont environ 70 km pour l'ensemble urbain de Beyrouth et 35 km pour celui de Tripoli. Le taux de littoralisation de la population urbaine était, quand à lui, de 80% en 2010.

La concentration de la population sur les zones côtières (carte 3) s'explique par les contraintes du relief et du climat et un exode rural « ancien et durable »: « Le semis des villes, villages et localités libanais souligne l'occupation extrêmement intense et ancienne de la contrée et, en même temps, les conditions inégalement favorables au peuplement [...]. Alors que la densité des localités est très forte sur tout le versant ouest de la montagne, la trame de l'habitat s'aère sur les plateaux du Sud et surtout dans la Békaa. Dans cette plaine plus sèche, les lignes de villages renvoient aux affleurements des sources. La haute montagne de la partie nord du Mont Liban et l'Anti-Liban sont vides. Cette structure du peuplement est l'héritière du XIXème siècle, période pour laquelle D. Chevallier (1971) parle de saturation démographique de la montagne. Cette organisation est bouleversée par un siècle de migrations en faveur des villes et des zones littorales. »²

3 – Urbanisation et espace habité : les agglomérations émergentes complexes

La coalescence des villages, l'étalement et la linéarisation généralisé du bâti sur le territoire libanais provient du mouvement de déconcentration de la population opéré après la guerre de 1975-1990 (voir Atlas du Liban, 2007, op.cit.). Si le semis des agglomérations paraît encore lâche en 2010 (carte 1), de nombreuses agglomérations de villages de moins de 10 000 habitants sont visibles à l'observation des images satellites, un processus perceptible sur le terrain ; 32 villages identifiés par cette étude, entrant dans ce cas de figure avaient des populations inférieures à 2 000 habitants. La moitié des villages du Liban n'étaient pas encore inclus dans une agglomération de plus de 10 000 habitants en 2010.

La principale caractéristique des agglomérations émergentes est donc d'avoir une probabilité croissante d'être, dès le départ, des agglomérations s'étalant sur plusieurs villages/ localités, une configuration institutionnelle importante pour les institutions futures de gouvernance. C'est d'ailleurs le cas des 17 agglomérations émergentes entre 2000 et 2010 identifiées par cette étude. On s'achemine vers une « agglomération » de l'ensemble du territoire dense, d'où émergeront à moyen terme (2030) une dizaine de nouvelles agglomérations de plus de 10 000 habitants.

_

² Éric Verdeil, Ghaleb Faour et Sébastien Velut, 2007, Atlas du Liban, Chapitre 3 : Population et peuplement, ressources électroniques de l'IPFO, http://ifpo.revues.org/418

4 - Envisager l'urbanisation et la gouvernance des agglomérations

Les orientations de gouvernance se ressentent du contexte politique de la reconstruction du Liban caractérisé par³:

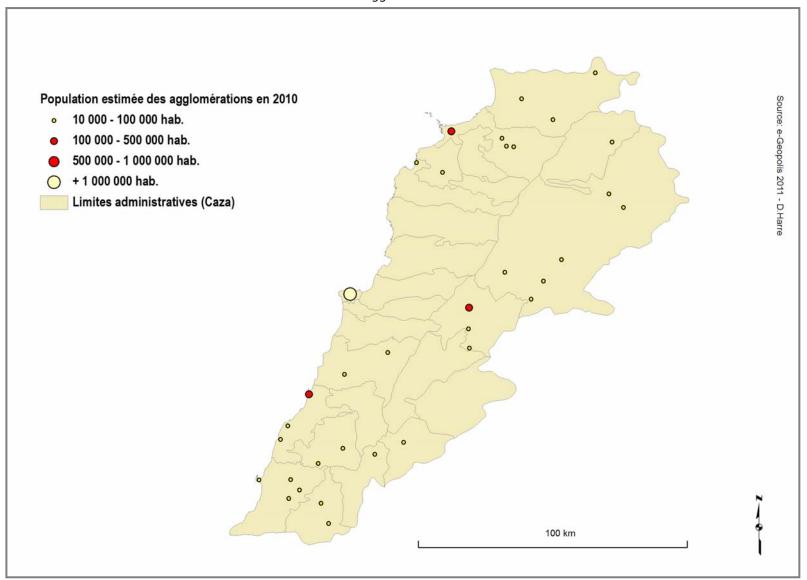
- la constitution d'enclaves et de micro-territoires confessionnels suite aux déplacements de population, en particulier dans l'agglomération de Beyrouth, et l'installation de camps palestiniens autonomes autour des grandes villes. Clientélisme et communautarisme prennent le pas sur des considérations techniques et économiques d'allocation des ressources. Le découpage territorial du Liban (p.21) tient d'ailleurs compte des équilibres confessionnels.
- le renforcement des prérogatives de l'Etat central, y compris dans la perspective du SDATL (Schéma D'Aménagement du Territoire Libanais) de 2009. Un échelon intermédiaire régional ou métropolitain pouvant prendre en charge le développement peine à émerger et la région métropolitaine de Beyrouth, identifiée depuis 1986 par un schéma directeur, ne dispose pas de ses propres instances et institutions. L'approche centrale a fait le choix d'un financement à vocation égalitaire de la reconstruction sur l'ensemble du territoire, en élaborant une grille de développement « gommant les disparités spatiales entre villes et campagnes, pôles principaux et pôles secondaires » et ne tenant pas compte du poids démographique des villages et localités, qui ne disposent pas toujours des équipements et services adéquats.
- un processus de décentralisation, pourtant inscrite dans la nouvelle constitution, freiné par la réaffirmation de l'indivisibilité et l'intégrité du territoire.

Pourtant, les évolutions mises en évidence dans cette étude (urbanisation en cours par coalescence des localités de moins de 10 000 habitants, mitage des plaines agricoles, expansion des périphéries des agglomérations existantes) appellent à la constitution d'échelons intermédiaires régionaux /subrégionaux et de processus d'intercommunalité pour la détermination des besoins et la gestion des équipements et services. Une partie des agglomérations identifiées dans cette étude s'étalent au-delà des limites des municipalités voire des *caza*, maille administrative dans laquelle sont envisagées les fédérations de municipalités (Carte 4). L'autonomie relative des municipalités et leur capacité à recevoir les fonds de l'aide internationale (Bakhos, op.cit.) pourrait toutefois favoriser l'émergence de ces échelons de gouvernance intermédiaires.

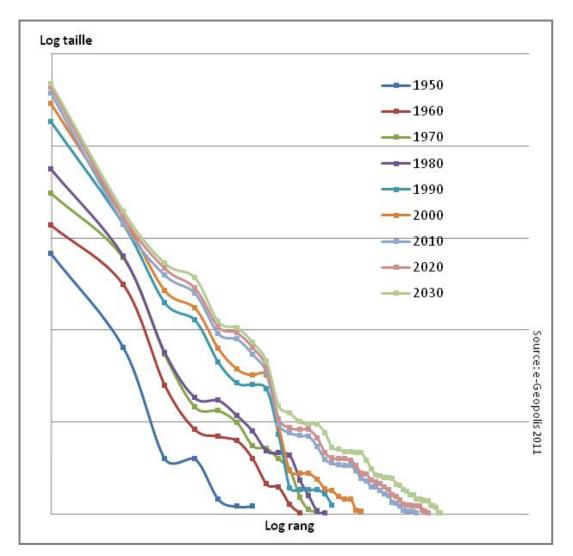
_

³ Pour plus de détails, voir : Walid Bakhos, Volet Liban du rapport « Diagnostic sociopolitique & enjeux de la gouvernance urbaine de la zone MENAPOLIS » ; coordination Nicolas Douay, Etude MENAPOLIS, e-Geopolis /CMI, mai 2011

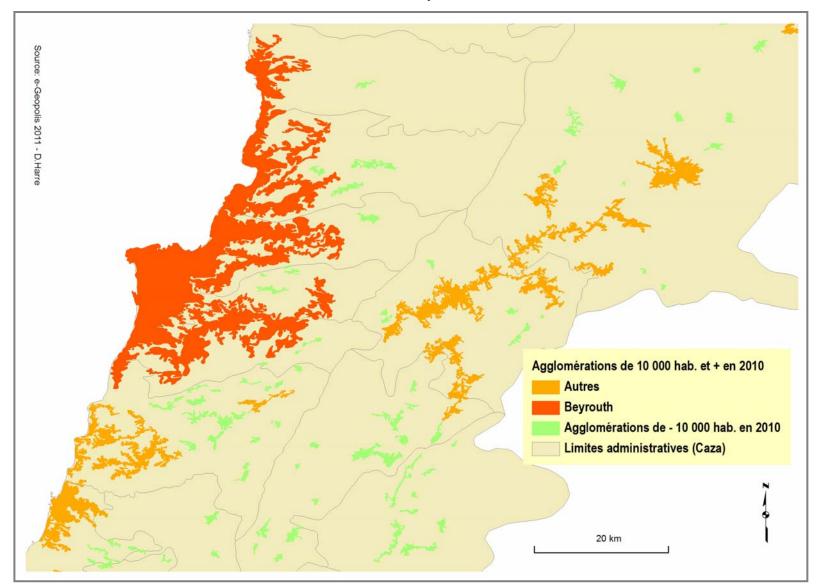
Carte 1 : Le semis des agglomérations libanaises en 2010



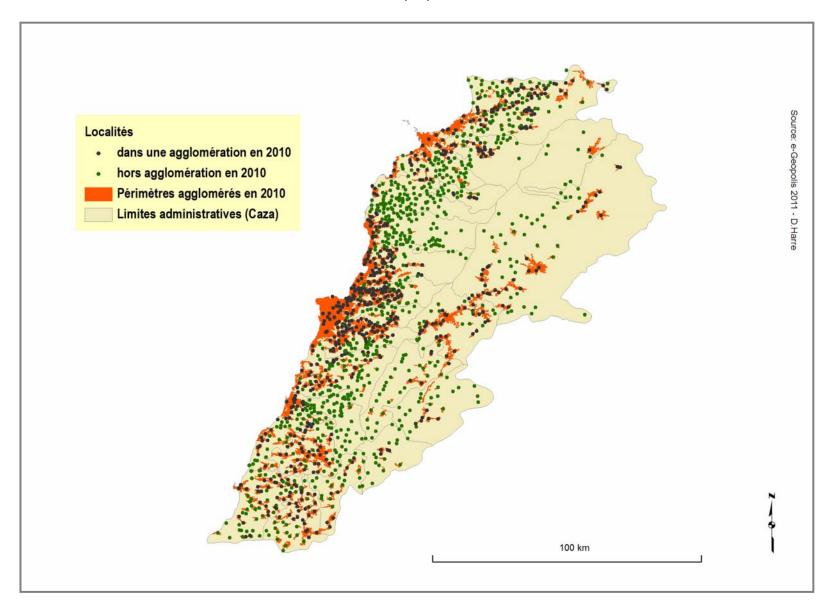
Graphique 1 : L'évolution des courbes de distribution 'rang-taille' des agglomérations libanaises, 1950-2030



Carte 2 : un ensemble urbain central en formation dans le centre du Liban



Carte 3 : Urbanisation et peuplement au Liban en 2010



PROSPECTIVES 2030

La spatialisation de la croissance démographique

Le réseau urbain libanais devrait donc se renforcer de neuf agglomérations supplémentaires entre 2010 et 2030, tandis que deux devraient être absorbées. Cette tendance vient diminuer légèrement la part de la population urbaine vivant sur le littoral. Le taux d'urbanisation hors métropole continue à progresser et passe de 50% en 2000 à 79% en 2030. Ce taux pourrait être toutefois affecté par la mise en œuvre du SDATL qui prévoit des zones de 'coupures à l'urbanisation continue' au titre notamment du Réseau naturel⁴.

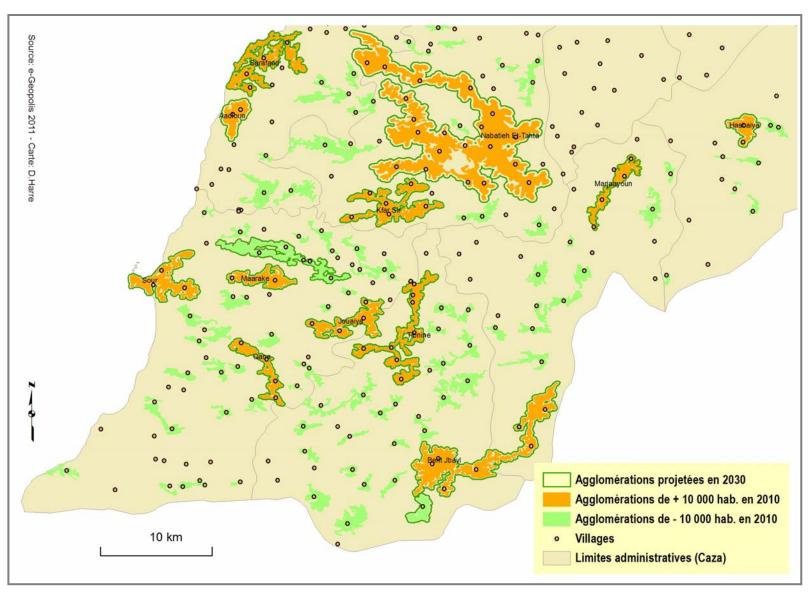
La croissance des villes de rang 2 et 3 (Tripoli et Saida) ne sera pas suffisante pour combler le manque d'agglomérations de taille intermédiaire créé par le passage de Beyrouth dans la catégorie des agglomérations de plus de 1 million d'habitants à la fin des années 1980 (graphique 1). Le taux de croissance des agglomérations de 100 000 à 500 000 habitants – devrait toutefois être supérieur (2% par an en moyenne) à celui de la capitale (0.6%). Du fait de la faiblesse de la croissance démographique, les nombreuses agglomérations de moins de 10 000 habitants qui parsèment la région frontalière nord avec la Syrie ne franchissent pas le seuil de l'urbain.

A l'instar des centres des grandes agglomérations des autres pays (Le Caire, Tunis, Casablanca...), celui de Beyrouth a perdu un grand nombre d'habitants. Cette tendance devrait cependant s'orienter vers une stagnation voire une légère reprise dans les prochaines années.

-

⁴ Voir Cartes en annexe du SDATL, Schéma directeur d'aménagement du territoire libanais Organisation du territoire (carte reprise dans Figure 2 de l'annexe au Tableau de Bord, p.25) et Chapitre V.2.3. Les atouts du littoral, dans : IAURIF et Dar El-Handassah, 2004, SDATL, Schéma directeur d'aménagement du territoire libanais. Rapport final, Beyrouth, CDR; disponible en ligne

Carte 4 : Agglomérations du sud du Liban (projections 2030)



Les projections par agglomération à l'horizon 2030

	NOM	STATUT		ULATION ESTI	COORDONNEES		
ID_INT	INOIVI	STATUT	PT 2010	PT2020	PT2030	X longitude	Y latitude
LBN10000	Beyrouth	-	1 931 237	2 067 523	2 169 394	35,5223	33,9087
LBN31000	Tripoli	-	377 537	410 535	438 773	35,8450	34,4359
LBN61000	Saida	-	198 333	215 240	229 888	35,3692	33,5578
LBN51000	Zahlé	-	157 737	168 813	192 537	35,9041	33,8477
LBN62111	Sour	village	95 624	103 774	110 837	35,2098	33,2685
LBN71111	Nabatieh Et-Tahta	village	88 960	96 541	103 112	35,4813	33,3800
LBN23211	Chhim	village	73 911	80 609	85 921	35,4875	33,6241
LBN53111	Baalbek	village	58 691	62 809	67 217	36,2128	34,0064
LBN51284	Majdel Aanjar	village	18 324	19 610	38 774	35,9048	33,7118
LBN54111	Hermel	village	30 762	32 920	35 231	36,3820	34,3996
LBN53217	Aain Baalbek	village	27 669	29 610	31 688	36,3698	34,2239
LBN61449	Sarafand	village	26 619	28 887	30 854	35,2987	33,4513
LBN72111	Bent Jbayl	village	26 538	28 800	30 760	35,4343	33,1247
LBN35111	Halba	village	23 160	25 887	27 668	36,0798	34,5454
LBN71391	Kfar Sir	village	19 820	21 509	22 973	35,3995	33,3256
LBN35353	Fnaydeq	-	18 403	19 989	22 484	36,1844	34,4756
LBN37391	Bakhaaoun	village	12 832	13 938	21 896	36,0175	34,4226
LBN37313	Aassoun	village	3 434	3 730	21 896	36,0107	34,3955
LBN53445	Nabi Chit	village	18 865	20 189	21 606	36,1116	33,8745
LBN62211	Jouaiya	village	18 501	20 078	21 444	35,3376	33,2376
LBN53231	Aarsal	village	17 122	18 323	19 609	36,4201	34,1811
LBN34188	Chikka	village	15 082	16 382	17 509	35,7285	34,3316
LBN72211	Tibnine	village	14 054	15 310	16 353	35,4095	33,1928
LBN53429	Chmistar	village	14 042	15 027	16 081	36,0233	33,9648
LBN23623	Jdeidet Ech-Chouf	village	9 455	10 312	15 751	35,6013	33,6717
LBN32111	Amioun	village	13 439	14 598	15 602	35,8154	34,2987
LBN62231	Maaraké	village	12 549	13 619	14 546	35,3077	33,2724
LBN35487	Qbaiyat Aakkar	village	6 894	7 489	14 244	36,2841	34,5439
LBN73111	Marjaayoun	village	11 515	12 672	13 534	35,5892	33,3562
LBN62229	Qana	village	11 451	12 426	13 272	35,3010	33,2090
LBN37311	Sir Ed-Danniyé	village	11 014	11 963	12 786	36,0275	34,3856

LBN62263	Deir Qanoun En-Nahr	village	6 306	6 844	12 694	35,3164	33,2992	
LBN61434	Aadloun	village	10 444	11 334	12 106	35,2738	33,4061	
LBN74111	Hasbaiya	village	10 346	11 228	11 992	35,6850	33,3972	
LBN35437	Machta Hammoud	village	10 308	11 196	11 966	36,3261	34,6314	
LBN23655	Kfar Nabrakh	village	10 158	11 078	11 808	35,6326	33,6973	
LBN37325	Mimrine	village	10 161	11 037	11 797	36,0532	34,3852	
LBN52211	Joubb Jannine	village	9 791	10 479	11 214	35,7824	33,6289	
LBN35175	Beino	village	5 806	6 307	11 034	36,1788	34,5398	
LBN25439	Kfar Dibiane	village	9 295	10 137	10 806	35,8105	33,9851	
LBN23511	Baaqline	village	8 758	9 552	10 181	35,5629	33,6771	
LBN35314	Berqayel	village	8 720	9 471	10 123	36,0314	34,4781	
LBN51267	Barr Elias	village	15 532	16 622	0	35,9019	33,7765	
LBN53453	Brital	village	10 371	11 099	0	36,1521	33,9350	
LBN22111	Bourj Hammoud	village	0	0	0	35,5426	33,8888	
LBN24311	Aaley	village	0	0	0	35,6031	33,8078	
LBN25000	Jounié	-	0	0	0	35,6195	33,9830	
LBN26111	Jbayl	village	0	0	0	35,6588	34,1238	
LBN33111	Zgharta	village	0	0	0	35,8939	34,3973	
LBN37271	Minie	village	0	0	0	35,9108	34,4698	
LBN53437	Serraaine Et-Tahta	village	0	0	0	36,0921	33,8789	
Course Lbase	Source des de deprées Agglemérations e Coonglis / Managelis							

Source : base de données Agglomérations e-Geopolis / Menapolis

Note : les agglomérations dont la population est nulle en 2020 et 2030 ont été absorbées dans une conurbation. Le nom de la conurbation prend celui de l'agglomération la plus peuplée.

SOURCES ET DONNEES

Les sources démographiques du Liban 5

Les données démographiques officielles les plus récentes proviennent d'estimations réalisées par la *Central Administration of Statistics* (CAS) libanaise à partir des enquêtes *Living Conditions Survey* réalisées en 2004 et 2007 (www.cas.gov.lb). Cependant, les résultats ne sont pas donnés au niveau des villages mais seulement répartis au niveau des *muhafaza* ou, au mieux, des *caza*. La série de données démographiques la plus récente à ce niveau est celle du comptage de 1997, réalisé à partir des logements. Elle a été complétée avec celle de 1964 dont les données sont issues d'un recensement des habitations auquel avait été appliqué un taux d'occupation des logements. En l'absence de recensement depuis 1932, ce sont les seules séries dont on dispose en 2010.

Les chiffres donnés dans *e-Geopolis* sont donc discutables... et ils peuvent justement l'être à juste titre car les concepts de « population résidente » et de « population présente » posent particulièrement problème au Liban.

- En effet, il y a d'un côté la question des « Libanais », puisque la part de la population vivant hors des frontières est plus importante que celle vivant au Liban, mais dont une proportion importante possède une résidence au Liban. Du point de vue des « agglomérations », ces résidences secondaires (mais souvent « principales » au Liban pour les ménages concernés) contribuent à la densification et à l'étalement du bâti au Liban.
- D'un autre côté, il y a la question des non-libanais vivant au Liban. Parmi eux, la main d'œuvre immigrée (Egyptiens, Syriens, domestiques venant d'Asie du Sud) semble dûment recensée grâce aux statistiques portant sur la délivrance de « working permits ». Cependant, il semble aussi que plusieurs dizaines de milliers de Syriens travaillent au Liban, sans nécessairement y résider de manière permanente. Rappelons que le centre de Damas est seulement à une quarantaine de kilomètres de la frontière libanaise et que les banlieues nord de Tripoli sont à une vingtaine de kilomètres de la frontière syrienne. Cette situation implique de multiples stratégies migratoires et résidentielles de la population active (à la semaine, à la journée, etc.). Enfin, plus de 400 000 réfugiés palestiniens sont recensés officiellement tous les six mois par l'United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East (UNRWA) sur le territoire libanais, dont la moitié environ vit dans des camps.

Selon les points de vue et les idéologies il court une multitude de rumeurs concernant les effectifs de population vivant au Liban : certaines sources – non confirmées – avancent la présence de centaines de milliers de réfugiés clandestins ou de travailleurs non enregistrés – notamment syriens. Cela n'est pas sans rappeler le cas des Roms en Bulgarie, des Albanais en Grèce et en Italie, etc. D'autres considèrent que le nombre de Libanais résidents est sous-estimé ...

On peut considérer que le nombre officiel de résidents donné par la CAS en 2007, soit 3 759 137 habitants, est relativement fiable, à condition d'y rajouter les quelque 420 000 réfugiés palestiniens recensés séparément chaque semestre par le l'UNRWA (http://unrwa.org), ce qui donne 4,255 millions d'habitants et une densité de plus de 400 habitants au km², considérable pour un pays montagneux dont plus de la moitié du territoire est très aride.

⁵ Pour une revue complète des sources démographiques passées du Liban voir Éric Verdeil, Ghaleb Faour et Sébastien Velut, 2007, *Atlas du Liban*, Chapitre 3 : Population et peuplement, ressources électroniques de l'IPFO, http://ifpo.revues.org/418

Les données démographiques de la CAS sont publiées, suivant le découpage administratif, par *muhafaza* (5), caza (26) et localités/villages (environ 1 550). Le vocable « localité » recouvre des municipalités (1108) et des villages, les plus petits d'entre eux n'étant pas érigés en municipalités. Les données de population fournies dans cette étude sont basées sur les localités/ villages. Leur localisation géographique provient du cadastre. Les données de l'UNRWA ont, quant à elle, été ventilées dans les mailles administratives qui sont, d'un côté, les 12 camps (53% du total), de l'autre, les *muhafaza* pour la population vivant hors des camps.

La méthode adoptée pour estimer la population des villages pour les années millésimées en « 0 » est pour le moins acrobatique et il est important de rappeler que le niveau de fiabilité des chiffres obtenus, malgré nos efforts, doit être considéré avec beaucoup de prudence.

- (1) Pour commencer, les données de 1964 ont été corrigées par un coefficient de pondération de 0,705 par rapport aux données démographiques dérivées du recensement des habitations, qui surestimaient le taux d'occupation des logements ou, plus exactement : comptait un taux d'occupation même lorsque le logement était inoccupé comme résidence principale.
- (2) Les données ont ensuite été interpolées entre les deux séries de 1964 et 1997. Cette méthode inhabituelle dans e-Geopolis a permis d'estimer les populations en 1970, 1980 et 1990, soit trois séries alignées à partir de seulement deux séries source. De plus, du fait de la guerre et des brusques mouvements de population qu'elle a engendré, l'hypothèse d'un accroissement linéaire est peu probable au niveau de ces minuscules territoires que sont les villages et les villes.
- (3) Pour cette raison, il n'était pas réaliste d'utiliser une rétropolation vers 1960 à partir de ces deux séries. Les chiffres de 1960 ne sont disponibles que pour quelques localités importantes à partir d'une enquête qui avait été réalisée par l'administration en 1950, mais ne donnait la population que de quelques villes. Ces sources sont cependant suffisantes pour estimer correctement la population qui vivait dans les agglomérations de plus de 10 000 habitants en 1960 (et 1950). Ceci explique en revanche pourquoi les chiffres de population des localités les plus petites, toutes situées hors agglomération à cette époque, ont été mis à zéro en 1960. Ce « 0 » traduit une absence de données et non pas forcément une population inexistante.
- (4) Pour la série 2000, on a joint les données de 1997 (CAS et UNWRA) et appliqué à chaque village le taux de croissance de la *muhafaza* auquel il appartient, en se basant sur une interpolation effectuée entre 1997 et 2004.
- (5) On a procédé de même pour l'estimation 2010, en prolongeant à 2010 les tendances observées entre les surveys de 2004 et de 2007.

Restait le problème des projections. Dans la plupart des pays de la zone MENA, les services statistiques nationaux fournissent des projections démographiques officielles basées sur la structure de la population (sexe et âge), des hypothèses concernant l'évolution de la natalité et de la mortalité, ainsi que sur les migrations. Ce n'est pas le cas au Liban où le simple compte de la population « actuelle » est, on l'a vu, déjà une source de discussion. Les projections réalisées par d'autres institutions (notamment internationales), pour leur part, se basaient sur des données obsolètes : elles ne partent pas, notamment, des résultats des deux derniers surveys. Dès lors, comment procéder ?

• (1) Les données de l'Etat-Civil fournies par le CAS montrent un excédent naturel d'environ 60 000 personnes par an entre naissances et décès. Cependant, entre les *surveys* de 2004 et de 2007, la croissance n'a été que de 41 500 habitants en 4 ans, soit environ 10 000 par an. Diverses hypothèses peuvent être formulées : premièrement le taux de couverture des *surveys* est insuffisant pour en déduire un accroissement de 0,23% par an. A titre de comparaison, la marge d'erreur des recensements, souvent proche de 1% dans les pays développés dotés de statistiques fiables, est ici supérieure aux 0.99% de croissance

- enregistré entre les deux *surveys*. Deuxièmement, cette faible croissance serait due à un solde migratoire négatif. Rappelons ici que le CAS ne compte pas seulement les Libanais, mais aussi les immigrés en possession d'un titre légal de séjour.
- (2)Le CAS ne recense pas les Palestiniens et toute projection réalisée sur cette population est immédiatement sujette à polémique et partis pris idéologique. Faut-il projeter en 2030 que les réfugiés palestiniens seront retournés en Palestine ou au contraire que les flux de réfugiés et de clandestins auront continué à alimenter l'immigration au Liban ? La population des camps de réfugiés sera-t-elle stabilisée ? Vivra-t-elle dans des conditions précaires ou sera-t-elle intégrée dans la vie économique du Liban ? L'hypothèse la plus réaliste est celle d'un effectif de population stable, dans la mesure où les statistiques de l'UNWRA font état d'une stagnation du nombre de réfugiés au Liban (411 000 en juin 2007, 432 000 en juin 2008, 427 000 en juin 2010)⁶.
- (3) Les mêmes incertitudes peuvent être formulées sur la population des Libanais résidant hors du Liban, dont l'effectif serait compris entre 5 et 8 millions, selon le Libanese Emigration Research Center (LERC) ou le Ministère des Affaires Etrangères du Liban. De toute façon, cet effectif est supérieur à celui des Libanais vivant au Liban. La présence de tels réseaux à l'étranger, aussi bien que la présence des résidences au Liban des Libanais vivant hors des frontières créent une situation dans laquelle les flux résidentiels peuvent s'adapter à la conjoncture de manière très rapide et dans des proportions considérables.

Dans de telles conditions, la projection n'est qu'une hypothèse encore plus fragile qu'ailleurs. On a donc appliqué au Liban une croissance « raisonnable » qui aboutirait à 4,585 millions en 2020 et 4,86 millions en 2030, soit un croît décennal de 330 000 habitants entre 2010 et 2020, puis de 305 000 entre 2020 et 2030, tenant compte de la poursuite probable de la baisse de la natalité ainsi que d'un solde migratoire légèrement déficitaire.

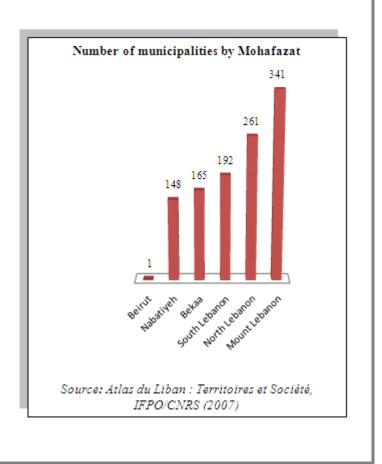
Le décalage statistique entre agglomérations morphologiques et statut urbain officiel

Les services de la Central Administration of Statistics ne fournissent pas de définition de l'urbain.

-

⁶ http://www.unrwa.org/etemplate.php?id=253

Mohafazat	Capital	Caza	Capital
Beirut	Beirut		
		Baabda	Baabda
		Matn	Jdeideh
Mount	Baabda	Chouf	Deïr el Qama
Lebanon	Daabua	Aaley	Aaley
		Kesrouane	Jounieh
		Jbayl	Jbayl
		Trablous	Trablous
		Koura	Amioun
		Zgharta	Zgharta
North	Tripoli	Batroun	Batroun
Lebanon		Aakkar	Halba
		Bcharreh	Bcharreh
		Minieh-	Minieh-
		Danniyeh	Danniyeh
		Zahleh	Zahleh
		Bekaa	Joub Jannin
Bekaa	Zahleh	Gharbi	Joub Jannin
DEKGG	Zamen	Baalbek	Baalbek
		Rachaiya	Rachaiya
		Hermel	Hermel
South		Saïda	Saïda
South Lebanon	Saïda	Sour	Sour
rengiioii		Jezzine	Jezzine
		Nabatiyeh	Nabatiyeh
Mahatiyoh	Mahatiyah	Bint Jbayl	Bint Jbayl
Nabatiyeh	Nabatiyeh	Marjaayoun	Marjaayour
		Hasbaiya	Hasbaiya



Source: CAS, repris de http://www.cas.gov.lb/index.php?option=com_content&view=article&id=84&Itemid=54

Annexe 1 : L'apport de l'étude MENAPOLIS aux études précédentes sur l'urbanisation - Walid Bakhos

Urbanisation

Les données de l'étude MENAPOLIS sur l'urbanisation du Liban, apportent un éclairage supplémentaire et une mise à jour des travaux et projets précédents ayant abordé cette question. Il s'agit principalement des travaux réalisés dans le cadre de l'Atlas du Liban (VERDEIL, FAOUR et VELUT 2007) et du Schéma d'Aménagement du Territoire Libanais ou SDATL (IAURIF et Dar El-Handassah 2004). Au niveau de l'urbanisation, le SDATL et l'Atlas du Liban ont tous les deux basé leur analyse sur les résultats du MOS de 2002 qui fut produit à partir d'images satellites LANDSAT TM 5 et IRS-1D datant de 1998, avec une résolution spatiale respective de 30 et 5 m (LICHAA El-KHOURY et BAKHOS 2003). Le travail dans le cadre de l'étude MENAPOLIS effectué à partir d'images satellites plus récentes et à plus haute résolution (Google Earth 2008-2009) pouvant arriver jusqu'à 1 m au pixel, permet donc de mettre à jour ces travaux et de rectifier certaines de leurs projections.

Si l'on compare les résultats de l'analyse du SDATL avec celle de MENAPOLIS, certaines différences doivent être signalées. Pour l'année 1998, date qui correspond à la date d'acquisition des images satellites du MOS, le SDATL estimait la population libanaise à 4 millions d'habitants, répartis sur 600 Km2 d'espaces urbanisées. Pour sa part, l'étude MENAPOLIS estime la population libanaise de 2010 à 4.2 Millions, répartie sur 864 Km2 d'espaces urbanisés. Cette différence signifie que :

- Entre 1998 et 2010 les espaces urbanisés ont augmenté de 264 Km2 à un rythme de 25 Km2 par an.
- Le ratio des espaces urbanisés par habitant était de l'ordre de 150 m2/hab. en 1998, il atteint 203 m2 /hab. en 2010.
- La croissance urbaine annuelle était de l'ordre de 10 Km2 entre 1963 et 1998. Elle est passée à 25 Km2/an entre 1998 et 2010.

Ces différences se reflètent nécessairement sur les projections 2030 réalisées par le SDATL et par l'étude MENAPOLIS. En l'absence de données intermédiaires, le SDATL a estimé que la croissance urbaine entre 1998 et 2030 se fera au même rythme que celui de la période 1963-1998 (+10 Km2/ an) et totalisera 284 Km2 en 2030. Le SDATL a toutefois estimé que le ratio d'espaces urbanisés par habitant, le processus de métropolisation aidant, passerait de 150 à 170 m2/ hab., avec une population de 5.2 Millions d'habitants en 2030. Pour sa part, l'étude MENAPOLIS estime que, pour la période 2010-2030, la croissance urbaine sera de l'ordre de 20 Km2/an et se situera autour de 412 Km2 en 2030. Avec une population de 2030 estimée à 4.8 Millions d'habitants et des superficies agglomérées de l'ordre de 1276 Km2, le ratio d'espaces urbanisés par habitant atteindrait 262 m2/hab., soit près de 90m2 de plus que l'estimation du SDATL.

Dans la difficulté de superposer et de comparer les deux cartes des zones urbanisées de 1998 et de 2010, pour localiser les différences spatiales et de vérifier si, par exemple, le mitage agricole a été considéré de la même manière dans les deux études⁸ ou encore pour identifier les zones qui ont connu la plus forte

⁷ 1963 correspond à l'année de parution des cartes topographiques au 1:20000^e réalisées par l'armée libanaise et qui ont servi de base comparative pour le SDATL.

⁸ En effet, la superficie de l'étude du SDATL n'inclut pas les zones de mitage de l'espace agricole estimées à 250 Km² en 1998. Les travaux du SDATL se sont basés sur la nomenclature CORINNE pour le découpage du territoire en espaces 'urbains', 'agricoles' et 'naturels'. Quant à l'étude e-Geopolis / MENApolis, elle détermine les surfaces urbanisées selon la règle de 200 mètres maximum entre les éléments du bâti, ce qui *de facto* inclut une partie des zones de mitages, celles qui se trouvent dans la continuité morphologique des agglomérations de 10 000 habitants ou plus.

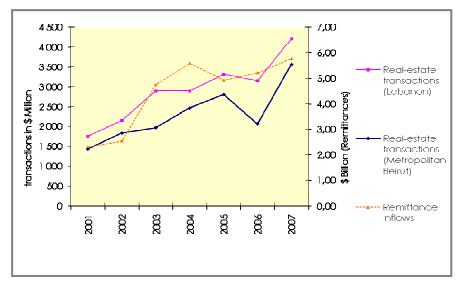
croissance entre ces deux dates, les explications fournies ne peuvent se limiter qu'à l'analyse des données d'ordre macro mentionnées plus haut. La première explication est que la croissance urbaine entre ces deux dates (1998-2010) a dépassé les prévisions du SDATL et que le rythme de croissance annuelle est passé de 10 Km2 avant 1998 à 20/24 Km2 après 1998.

Cela est vérifiable sur le terrain ; deux éléments d'explication :

- Le retrait Israélien du Sud Liban en 2000 fut suivi par un retour massif de la population déplacée et par une densification/urbanisation des villes et villages au Sud du Fleuve Litani. La constitution et la consolidation des agglomérations de Sour, Nabatiyeh, Bint Jbeil, Qana, Jouaiya, Kfar Sir et Marjaayoun sont l'expression de cette expansion urbaine qui dépasse les accroissements annuels antérieurs observés au Liban Sud.
- Une autre vague de croissance urbaine a eu lieu à partir de 2004 et a essentiellement touché l'agglomération centrale. Cette croissance est liée au flux massif d'IDE en provenance des pays du Golfe, mais surtout au montant annuel des remises des travailleurs étrangers en forte augmentation depuis 2005. Comme nous l'avons vu dans la partie diagnostic sociopolitique, la part des IDE en provenance des pays du Golfe a été estimée à 60% dans le secteur immobilier et 14% dans le secteur touristique, deux secteurs à forte demande en surface urbanisables. Par ailleurs, les acquisitions foncières des ressortissants arabes ont été évaluées à 3.5 millions de m2 en 2007.

Même si on ne dispose pas d'informations aussi précises sur la contribution des remises au secteur immobilier, la figure ci-dessous montre toutefois qu'une certaine corrélation existe entre l'accroissement annuel des remises et celui du montant des transactions immobilières au Liban et dans l'agglomération centrale. Si cette relation est vérifiée, elle pourrait largement expliquer l'accroissement urbain qui s'est produit depuis 2005 et dont l'ampleur surprenante n'a pas été prise en compte par le SDATL, qui avait choisi un scénario de développement intermédiaire, moins optimiste en matière de croissance économique.

Figure 1: Evolution des remises (en Milliards de dollars US) et des transactions immobilières (en Millions de Dollars US) entre 2001 et 2007 (CREDIT LIBANAIS RESEARCH UNIT 2008)



Il est important de revoir les prévisions du SDATL à la lumière des indicateurs de l'urbanisation de l'étude MENAPOLIS, principalement au niveau des besoins en terrains à ouvrir à l'urbanisation. Ainsi, le SDATL avait prévu une croissance urbaine en 2030 de 284 km2 répartie comme suit sur les principales agglomérations et villes libanaises : 55 km2 dans l'agglomération centrale, 18 Km2 dans l'agglomération de Tripoli, 6 à 10 Km2 dans chacune des agglomérations de Baalbek, Zahlé-Chtaura, Nabatiyé, Saida, Sour et Jbeil ; et 12 à 15 km2 pour le reste des villes et villages du Liban.

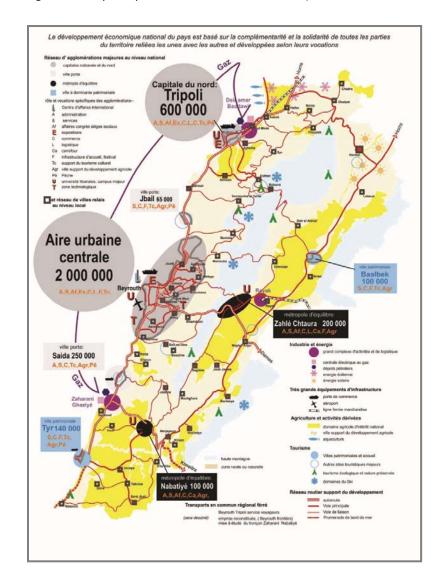
D'après les projections de MENAPOLIS, les agglomérations et villes du Liban doivent encore fournir 392 Km2 supplémentaires de surfaces à urbaniser, ce qui représente un défi considérable pour le pays à l'horizon 2030.

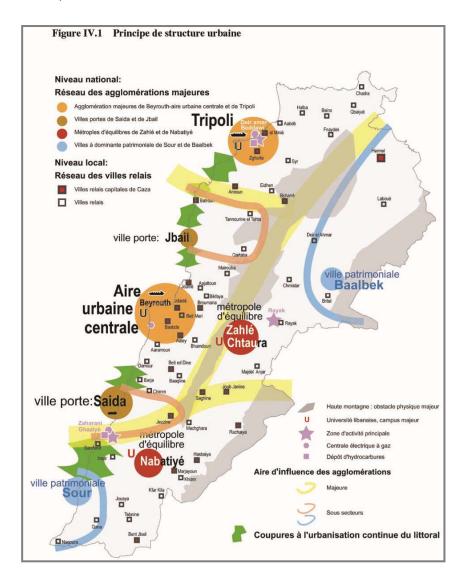
Projections démographiques et intégration territoriale et fonctionnelle

Pour ce qui est des prévisions démographiques et du poids actuel et futur des principales agglomérations les deux études, SDATL et MENAPOLIS, partent de considérations similaires avec toutefois des résultats quelque peu différents pour 2010 et 2030. Le SDATL s'est basé sur le recensement des immeubles de 1996-1997 et le rapport sur les conditions de vie et ménages au Liban de 1998 effectués par l'ACS, l'Administration Centrale de la Statistique, et qui a estimé la population du Liban en 1997 à 4 Millions d'habitants. Par contre, l'Etude MENAPOLIS a utilisé, en plus du recensement des immeubles de 1996-1997, des données plus récentes de l'ACS estimant la population libanaise à 3.7 Millions en 2004, ce qui est en contradiction avec ses publications précédentes. Le SDATL et MENAPOLIS ont pris en compte la population palestinienne sur la base des données publiées par l'UNRWA. Au final, ces différentes sources expliquent pourquoi la population libanaise à l'horizon 2030 a été estimée à 5.2 Millions d'habitants par le SDATL et à 4.8 Millions par MENAPOLIS.

En matière du poids et du rang accordés aux principales agglomérations et villes du Liban, les deux études sont en quasi-concordance. En plus, de l'aire urbaine centrale constituée autour de Beyrouth par de plus petites agglomérations absorbées par la conurbation Beyrouthine, les deux études identifient également les agglomérations de Tripoli, Saida, Zahlé, Baalbek, Nabatiyé et Sour. La seule différence se situe au niveau de l'agglomération de Jbeil et de Chhim. Si les deux études s'accordent sur le poids des deux agglomérations, le SDATL, qui est également – et surtout - un document d'orientation politique n'incorpore pas Jbeil à l'aire urbaine centrale mais lui accorde un rôle futur distinct de « ville porte », à l'instar de Saida, tandis qu'il considère Chhim comme une « ville relai » à l'intersection de l'aire d'influence de Beyrouth et de celle de Saida. MENAPOLIS pour sa part, prévoit la constitution d'une agglomération distincte autour de Chhim et l'absorption de Jbeil dans la conurbation beyrouthine. La Figure ci-dessous montre la structure urbaine du territoire libanais et la localisation des pôles économiques, des principaux équipements et du réseau de transport proposés par le SDATL à l'horizon 2010.

Figure 2: Les principales orientations du SDATL (IAURIF et Dar El-Handassah 2004)





Les principales orientations du schéma d'aménagement du Territoire Libanais sont les suivantes :

- 1. Structurer le territoire autour de pôles urbains puissants
- 2. Associer toutes les régions au développement économique national
- 3. Répartir les grands équipements de manière ciblée
- 4. Unifier le territoire par un réseau de transports performant
- 5. Assurer un développement urbain de qualité, respectueux des caractéristiques de chaque région
- 6. Mettre en valeur les richesses naturelles du pays
- 7. Exploiter la ressource Eau dans une optique durable
- 8. Résoudre efficacement les problèmes des carrières, de l'assainissement et des déchets

A la lumière des résultats de l'étude MENAPOLIS, ces objectifs restent valables même si, plus de cinq en après leur élaboration rien n'a été concrètement fait au Liban pour leur mise en application. Par ailleurs, l'étude MENAPOLIS prévoit à l'horizon 2030 une population inférieure à celle du SDATL mais une demande en surfaces à urbaniser nettement supérieure à celle prévue par le Schéma d'Aménagement du Territoire. Cette croissance urbaine supplémentaire et non prévue par le SDATL compromet encore plus les chances d'atteindre ses objectifs en 2030.

Références

CREDIT LIBANAIS RESEARCH UNIT, 2008, «The Lebanese Real Estate Sector », Beirut, Credit Libanais.

IAURIF et Dar El-Handassah, 2004, SDATL, Schéma directeur d'aménagement du territoire libanais. Rapport final, Beyrouth, CDR.

LICHAA El-KHOURY Dany et BAKHOS Walid, 2003, Land Cover—Land Use Map of Lebanon: Technical Report, Beirut, Ministry of Environment.

VERDEIL Eric, FAOUR Ghaleb et VELUT Sébastien, 2007, Atlas du Liban, Territoires et société, Beyrouth, Institut Français du Proche-Orient/CNRS Liban.